



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 6 mai 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents:

Siège #1 - Valérie Giguière
Siège #2 - Quentin Kelhetter
Siège #3 - Robert Gendron
Siège #4 - Amélie Guay
Siège #5 - Joanne Costo
Siège #6 - Annie Demers

Est / sont absents:

Tous formant quorum sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière, Mme Lisanne Poisson, adjointe administrative et M. Oscar Olarte, agent aux communications/Chargé de projet.

Présence de 15 citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2025-05-148

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 -** Approbation - séance ordinaire du 1er avril 2025
- 4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**
- 5 - ADMINISTRATION**
 - 5.1 -** Suivi des dossiers - MRC de Bécancour
 - 5.2 -** Participation aux projets pilotes - Élections 2025
 - 5.3 -** Étude d'évaluation de l'ancienne salle municipale au 960 4e rue
 - 5.4 -** Embauche d'un adjoint aux communications/chargé de projet
 - 5.5 -** Congrès annuel - Directrice générale ADMQ
 - 5.6 -** Tables et chaises de l'ancienne salle municipale
 - 5.7 -** Traitements des araignées
- 6 - GESTION FINANCIÈRE**
 - 6.1 -** Revenus - avril 2025
 - 6.2 -** Approbation des dépenses - Autorisation de paiement
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 7.1 -** Interdiction de stationnement sur la côte du Quai



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

8 - TRANSPORT

- 8.1 -** Délégation de compétence en matière de transport collectif et de transport adapté - MRC de Bécancour
- 8.2 -** Projet de réfection de trottoirs sur la route 132
- 8.3 -** Réfection manuelle de la chaussée

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1 -** Réseaux d'aqueduc et égouts
- 9.2 -** Renouvellement de l'adhésion - GROBEC
- 9.3 -** Règlement d'emprunt pour les immobilisations - Entente intermunicipale d'aqueduc avec Parisville
- 9.4 -** Municipalisation des réseaux d'aqueduc du rang Saint-Charles - Formulaire
- 9.5 -** Location de toilettes chimiques 2025
- 9.6 -** Plan d'action du plomb dans l'eau potable
- 9.7 -** Traitement de phosphore à la station d'épuration
- 9.8 -** Entretien des génératrices 2025-2027 - puit # 8 et station d'eau potable
- 9.9 -** Répartition des dettes 2024 - MRC Lotbinière

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 10.1 -** Rapport de permis émis en avril 2025
- 10.2 -** Affiches visuelles 2025 du marché Public
- 10.3 -** Service d'inspection - protocole d'entente
- 10.4 -** Demande d'autorisation CPTAQ - MTMD
- 10.5 -** Comité de démolition
- 10.6 -** Marché public- Honoraires coordonnatrice et aides

11 - LÉGISLATION

- 11.1 -** Règlement # 208-2025 - sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
 - 11.1.1 -** Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 208-2025 - sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
 - 11.1.2 -** Adoption du projet de règlement # 208-2025 concernant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
- 11.2 -** Règlement # 209-2025 - Zonage - revêtement de toiture - définition de bâtiment et immeuble patrimonial
- 11.3 -** Règlement # 210-2025 - Lotissement et Remembrement du terrain
- 11.4 -** Demande de modifications de règlement adressée au service d'aménagement

12 - LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 -** Vente de Garage
- 12.2 -** Salle multifonctionnelle
 - 12.2.1 -** Association de soccer les Seigneuries
 - 12.2.2 -** Certificat de paiement 13
 - 12.2.3 -** Ajustement suite aux problèmes de poutres et de colonnes
 - 12.2.4 -** Dossier JC7
- 12.3 -** Offre de services d'avocats - Entente pistes ski de fond
- 12.4 -** Demande de participation financière La Clef de la Galerie

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3 - PROCÈS-VERBAL

2025-05-149

3.1 - Approbation - séance ordinaire du 1er avril 2025

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er avril dernier.

4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 6 mai 2025 et répond aux questions des membres du conseil.

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Suivi des dossiers - MRC de Bécancour

- Embauche
- Réorganisation interne

2025-05-150

5.2 - Participation aux projets pilotes - Élections 2025

Considérant que dans l'intention de faire évoluer les pratiques électorales, la Loi électorale du Québec (LERM) permet la mise à l'essai de nouvelles façons de faire lors de la tenue d'une élection, sous la forme de projets pilotes, lorsque ceux-ci sont ratifiés par la municipalité intéressée, par la ministre des Affaires municipales et par le directeur général des élections;

Considérant qu'Élections Québec propose **2 projets pilotes** dans le cadre des élections générales de 2025 visant à favoriser l'accès au vote des électrices et des électeurs et à permettre aux personnes candidates de faire connaître leurs principales propositions;

Considérant que le 1er projet pilote propose un nouveau modèle de bulletin de vote incluant la photographie des personnes candidates pour chaque poste en élection, dans le but de faciliter le vote;

Considérant que le 2ème projet pilote propose la création d'une vitrine d'informations présentant le profil des personnes candidates, permettant aux électrices et électeurs d'accéder à un espace comprenant de l'information et la



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

photographie fournies par les candidats, diffusées sur le site Web de la municipalité ou une plateforme connexe;

Considérant la participation des personnes candidates à ces projets pilotes sont volontaires;

Considérant que pour participer à ces projets pilotes, le conseil municipal doit adopter et transmettre une résolution, **au plus tard le 31 juillet 2025**, autorisant la signature d'une entente tripartite;

Considérant l'opportunité d'améliorer l'accès au vote et de favoriser une meilleure information des électeurs lors des élections générales de 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent manifeste son intérêt à participer aux projets pilotes proposés par Élections Québec pour les élections générales de 2025, soit :

- Le projet pilote concernant le nouveau modèle de bulletin de vote avec la photographie des personnes candidates.
- Le projet pilote concernant la vitrine d'informations présentant le profil des personnes candidates.

Que le conseil municipal autorise la signature d'une entente tripartite avec la ministre des Affaires municipales et le directeur général des élections afin de mettre en œuvre ces projets pilotes dans le cadre des élections générales de 2025;

Que la directrice générale Mme Hanta Rasami soit autorisée à signer ladite entente tripartite au nom de la municipalité;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à Élections Québec avant le 31 juillet 2025.

2025-05-151

5.3 - Étude d'évaluation de l'ancienne salle municipale au 960 4e rue

Considérant que la municipalité a besoin d'une évaluation de la salle municipale située au 960 4e Rue.

Considérant que les soumissions reçues:

Soumission	Prix
Rico Hurtubise & Associés inc.	2 750 \$
Raymond Joyal	2 400 \$
Groupe Altus	Non reçue

* Plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission de la firme « Raymond Joyal » au montant de 2 400 \$ plus les taxes applicables pour l'évaluation de l'ancienne salle municipale au 960 4e Rue.



2025-05-152 5.4 - Embauche d'un adjoint aux communications/chargé de projet

Considérant le départ de M. Saad Rekkal, chargé de projet et de Mme Shany Bélanger-Lavigne, adjointe aux communications;

Considérant les résolutions #2025-04-113 et #2025-01-005 et les affichages des 2 postes;

Considérant les offres de services reçues pour le service d'accompagnement au processus d'embauche et à la réorganisation des tâches d'adjoint aux communications et de chargé de projet;

Firme	Prix
Coefficient RH	7 225\$
Marc-André Paré Consultant Inc.	2 125\$
MD Service RH & Orientation de carrière	115\$/h

Considérant la candidature de M. Oscar Olarte au poste d'adjoint aux communications/chargé de projet au sein de la municipalité, et ce avec une période de probation 6 mois;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme MD Service RH & Orientation de carrière pour le service d'accompagnement au processus d'embauche et à la réorganisation des tâches d'adjoint aux communications et de chargé de projet au montant de 115\$/h;

D'embaucher M. Oscar Olarte au poste d'adjoint aux communications/chargé de projet au sein de la municipalité à compter du 1er mai 2025;

D'autoriser Mme Hanta Rasami, directrice générale à remplir et à signer tous les documents relatifs à cette embauche.

2025-05-153 5.5 - Congrès annuel - Directrice générale ADMQ

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la participation de Mme Hanta Rasami, directrice générale au congrès 2025 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), qui aura lieu le 18,19 et 20 juin 2025 au Centre des congrès de Québec. Le coût du colloque est de 585 \$ et plus les taxes applicables.

D'autoriser la participation de Mme Hanta Rasami, directrice générale à suivre la formation le 18 juin 2025 aux Centres des congés au coût de 45\$ et plus les taxes applicables.

D'autoriser la participation de M. Oscar Olarte, agent aux communications/Chargé de projet à assister au salon des fournisseurs le 18 juin 2025 en après-midi;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Les frais de transport et de subsistance sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

2025-05-154 5.6 - Tables et chaises de l'ancienne salle municipale

Considérant la demande d'un citoyen de Deschaillons, à l'effet d'acheter des tables de l'ancienne salle municipale;

Considérant l'inventaire des meubles disponibles;

Considérant le projet de vente de cette salle;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la vente des meubles disponibles sauf les tables pliantes blanches et les chaises noires. à l'ancienne salle municipale et ce avec une contribution volontaire.

2025-05-155 5.7 - Traitements des araignées

Considérant les offres de services reçues pour les traitements des araignées (10 emplacements) pour la saison estivale 2025:

Compagnie	Prix 2024	Prix 2025
Ultra Extermination 2021 S.E.N.C	1 300 \$	Non reçue
Maheu & Maheu Inc.	1 200 \$	1 200 \$

*Plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme Maheu & Maheu Inc., pour les traitements des araignées pour la saison estivale 2025.

Les traitements seront effectués sur tous les immeubles décrits à cette offre au montant total de 1200 \$ plus les taxes applicables.

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - Revenus - avril 2025

Le montant total des revenus du mois précédent est de 13 535,55\$.

Le montant total encaissé en date du 30 avril 2025 est de 82 741,15\$.

2025-05-156 6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	17 319,83\$
Total des incompressibles – Municipalité :	61 689,76\$
Total des comptes à payer – Municipalité :	64 905,69\$
Total des dépenses :	<u>143 915,28\$</u>

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-05-157

7.1 - Interdiction de stationnement sur la côte du Quai

Considérant l'état de la chaussée à la côte du Quai;

Considérant les problèmes de stationnements et de circulations à chaque été à cet endroit;

Considérant la résolution # 2025-02-053 relative à l'achat d'un terrain pour en faire un stationnement de débordement de la Côte du Quai;

Considérant le plan particulier d'urbanisme PPU 195-2024;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De procéder à la modification du règlement # 127-2015 afin d'interdire le stationnement de tout véhicule sur la côte du Quai;

D'autoriser l'installation de signalisation adéquate indiquant clairement l'interdiction de stationner sur la côte du Quai et le nouveau stationnement.

8 - TRANSPORT

2025-05-158

8.1 - Délégation de compétence en matière de transport collectif et de transport adapté - MRC de Bécancour

Considérant que la MRC de Bécancour, par la résolution #2025-04-104, désire prendre compétence en matière de transport collectif et de transport adapté, conformément à l'article 678.0.2.1 du code municipal;

Considérant que la MRC de Bécancour, par la résolution #2025-04-85, adoptée le 2 avril 2025, a mis fin à la délégation de compétence des pouvoirs en matière de gestion des transports à l'organisme Transport des personnes MRC de Bécancour afin de rapatrier cette délégation directement à la MRC de Bécancour;

Considérant que cette compétence couvre les activités de gestion, de coordination, de promotion et de développement de ce service et la coordination des appels;

Considérant que cette compétence en matière de transport collectif et de transport adapté vise l'ensemble des municipalités sises sur le territoire de la MRC de Bécancour;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la MRC adoptera le règlement #422, décrétant la compétence de la MRC de Bécancour en matière de transport collectif et de transport adapté pour l'ensemble des municipalités sises sur son territoire;

Considérant que chacune des municipalités locales à l'égard desquelles la MRC de Bécancour déclare sa compétence devra exprimer à la MRC son intention ou non de faire déclarer la compétence à la MRC de Bécancour en vertu des articles 678.0.2.1;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent délègue la compétence en matière de transport collectif et de transport adapté à la MRC de Bécancour.

2025-05-159 8.2 - Projet de réfection de trottoirs sur la route 132

Considérant le projet de réfection de trottoirs sur la route 132;

Considérant l'aide financière PAFFSR octroyée par le ministère de transport et de la mobilité durable MTMD au montant maximum de 40 320 \$;

Considérant l'offre de services de la firme « Coffrage S. Blanchet Inc. » au montant de 220 \$/mètre linéaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission de la firme « Coffrage S. Blanchet Inc. » au montant de 220 \$/mètre linéaire, plus les taxes applicables, pour le projet de réfection de trottoirs sur la route 132.

2025-05-160 8.3 - Réfection manuelle de la chaussée

Considérant le besoin en entretien des chaussées de la municipalité;

Considérant l'offre de services reçues de la firme Pavage Veilleux Asphalte :

- Pavage manuel : 392 \$/tonne
- Location d'équipement : 775\$/Unité

*Plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services reçues de la firme Pavage Veilleux Asphalte :

- Pavage manuel : 392 \$/tonne
- Location d'équipement : 775\$/Unité

*Plus les taxes applicables

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'avril 2025 est de 261 m³ (57 369 gallons impériaux).

2025-05-161 9.2 - Renouvellement de l'adhésion - GROBEC

Considérant que le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) est un organisme à but non lucratif fondé en mai 2004;

Considérant que GROBEC a pour mission de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau dans les bassins versants de la zone Bécancour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le renouvellement d'adhésion de la municipalité à l'organisme GROBEC pour une période de 1 an, du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, au montant de 75 \$.

2025-05-162 9.3 - Règlement d'emprunt pour les immobilisations - Entente intermunicipale d'aqueduc avec Parisville

Considérant l'entente intermunicipale signée avec la municipalité de Parisville;

Considérant la quote-part à payer pour les immobilisations en 2023 et 2024 au montant de 93 476\$;

Considérant les recommandations et l'accompagnement du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation MAMH dans ce dossier;

Considérant que le règlement d'emprunt requis afin de payer ce quote-part;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser Mme Hanta Rasami, directrice générale de procéder au règlement d'emprunt afin de payer cette quote-part pour les immobilisations en 2023 et 2024 et de remplir et signer tous les documents relatifs à cette démarche.

2025-05-163 9.4 - Municipalisation des réseaux d'aqueduc du rang Saint-Charles - Formulaire

Considérant le formulaire requis par le ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs dans le cadre de la municipalisation du réseau d'aqueduc du rang Saint-Charles;

Considérant que ce formulaire doit être rempli et signé par les propriétaires du réseau privé concernés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De demander aux propriétaires concernés de remplir et de signer le formulaire;

D'autoriser Mme Hanta Rasami, Directrice générale de faire toutes les démarches nécessaires relatives au formulaire.



2025-05-164 9.5 - Location de toilettes chimiques 2025

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De louer 6 toilettes incluant le gel antiseptique auprès du fournisseur « SANIVAC » au montant de 160 \$/mois par toilette, plus les frais de transport (aller et retour) de 25 \$/par toilette, plus les taxes applicables (150\$/mois en 2024 pour un total de 4000\$)

De poser des affiches indiquant que les toilettes sont vidangées et nettoyées 1 fois/semaine, en indiquant la journée.

Les toilettes seront installées aux endroits suivants :

- 1 à la halte routière;
- 1 près du terrain de soccer;
- 3 à la marina de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;
- 1 au nouveau stationnement de débordement sur la 132.

2025-05-165 9.6 - Plan d'action du plomb dans l'eau potable

Considérant la demande d'un plan d'action du plomb du ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des Parcs en cas de non-conformité;

Considérant l'offre de services de la firme « Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour » de 6 006 \$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De refuser l'offre de services de la firme « Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour » au taux horaire de 65\$/h pour un montant total de 6 006 \$ plus les taxes applicables pour un plan d'action du plomb dans l'eau potable;

D'élaborer ce plan d'action en régie interne par M. Oscar Olarte, agent aux communications/Chargé de projet en collaboration avec nos inspecteurs.

2025-05-166 9.7 - Traitement de phosphore à la station d'épuration

Considérant l'offre de services reçue de la firme « Chemco Inc. » pour les traitements de phosphore à la station d'épuration au montant de 0,83\$/kg plus les taxes applicables pour une quantité de 7 500 kg;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme « Chemco Inc. » pour les traitements de phosphore à la station d'épuration au montant de 0,83\$/kg plus les taxes applicables pour une quantité de 7 500 kg.

2025-05-167 9.8 - Entretien des génératrices 2025-2027 - puit # 8 et station d'eau potable



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant l'offre de services de la firme « Wajax » pour une durée de 3 ans au montant de:

Pour l'entretien des génératrices	Prix Actuel
Puit #8	1 188\$/par année
Station de pompage eau potable	1 229,50\$/ par année

* plus les taxes applicables

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme « Wajax » pour une durée de 3 ans :

- Puit # 8 : 1 188\$/par année
- Station de pompage : 1 229,50\$/par année

* Plus les taxes applicables

2025-05-168 9.9 - Répartition des dettes 2024 - MRC Lotbinière

Considérant la résolution 2024-01-22 relative à la gestion des matières résiduelles;

Considérant le rapport de la répartition des dettes 2024 de la MRC Lotbinière déposée au conseil;

Considérant la Quote-Part de la municipalité au montant de 110 945,83 \$;

Considérant le règlement de taxation #207-2025:

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le paiement relatif à cette Quote-Part de dettes à la MRC de Lotbinière, et ce au montant de 110 945,83 \$.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 - Rapport de permis émis en avril 2025

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois d'avril 2025 indique que 14 permis ont été délivrés pour un montant de 385 250 \$.

2025-05-169 10.2 - Affiches visuelles 2025 du marché Public

Considérant la volonté de la municipalité de maintenir la visibilité de son marché public;

Considérant la soumission de la firme DCOMM. pour la publicité du marché, s'élevant à 1 485 \$ et plus les taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'accepter la soumission de la firme DCOMM. pour la publicité du marché au montant de 1 485 \$, et plus les taxes applicables.

2025-05-170

10.3 - Service d'inspection - protocole d'entente

Considérant que la MRC de Bécancour a mis sur pied, en 2015, un service d'inspection régional, fusionné avec le service de l'aménagement de manière à répondre adéquatement aux besoins des municipalités et des contribuables;

Considérant que conformément à l'article 569.0.1 du Code municipal, toute municipalité locale peut conclure avec toute autre municipalité locale, quelle que soit la loi qui la régit, une entente par laquelle elles délèguent à la municipalité régionale de comté dont le territoire comprend le leur l'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence;

Considérant que les municipalités de Parisville et de Saint-Pierre-les-Becquets ont informé la MRC et les municipalités membres de leur intention de quitter le service;

Considérant que la MRC et les municipalités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard et Saint-Sylvere ont tenu des rencontres afin d'actualiser le protocole d'entente afin de mieux refléter les besoins, d'inclure les rôles et responsabilités des parties signataires et de préciser les règles de fonctionnement;

Considérant qu'un projet de protocole d'entente ayant pour objet l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement a été élaboré par la MRC en partenariat avec les municipalités locales;

Considérant que la MRC doit, conformément à l'article 569.0.1 du Code municipal du Québec, déposer un projet d'entente et le transmettre aux municipalités locales membres du service d'inspection régional;

Considérant que la résolution no. 2025-03-62, adoptée par le conseil des maires, lors de la séance du 19 mars 2025, entérine le projet de protocole d'entente;

Considérant que les municipalités locales membres de l'entente doivent dans les 60 jours qui suivent la réception des documents, transmettre à la MRC une résolution exprimant leur accord sur le projet de protocole;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De confirmer à la MRC de Bécancour notre accord sur le projet de protocole d'entente du service d'inspection régional;

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent délègue à la municipalité régionale de comté de Bécancour sa compétence relative à l'application de la réglementation d'urbanisme et de celle relative à l'environnement conformément au protocole d'entente.

2025-05-171

10.4 - Demande d'autorisation CPTAQ - MTMD

Considérant la demande du ministère des Transports et de la mobilité durable MTMD relative aux travaux au pont Ruisseau Charland;

Considérant que cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

la communauté et sur l'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

Considérant que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'appuyer la demande d'autorisation du ministère des Transport et de la mobilité durable MTMD déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

2025-05-172 10.5 - Comité de démolition

Considérant le règlement #189-2023;

Considérant que le rôle du comité de démolition est de rendre une décision à l'égard des demandes de démolition et d'exercer les pouvoirs qui lui sont conférés par le présent règlement;

Considérant que le comité doit être formé de 3 membres du Conseil, dont 1 doit également être membre du Comité consultatif d'urbanisme CCU;

Considérant que le mandat des membres du Comité est d'une durée de 1 an et est renouvelable;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De nommer les représentants du comité de démolition, tels que listés ci-dessous pour une période d'un an se terminant en janvier 2026 ou aux élections du 2 novembre 2025 :

- Robert Gendron
- Quentin Kelhetter
- Valérie Giguière

2025-05-173 10.6 - Marché public- Honoraires coordonnatrice et aides

Considérant que la municipalité souhaite renouveler la saison du marché public à l'été 2025 (du 7 juin au 30 août inclusivement);

Considérant le besoin des ressources pour assurer le bon fonctionnement et la coordination du marché;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De confier le mandat de coordination du marché public à M^{me} Véronique Poulin pour la saison 2025 (du 7 juin au 30 août inclusivement);

Et de lui offrir un montant forfaitaire de 10 400 \$.

11 - LÉGISLATION

11.1 - Règlement # 208-2025 - sur l'occupation et l'entretien des bâtiments



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2025-05-174 11.1.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 208-2025 - sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

Le conseiller Robert Gendron donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant:

Projet règlement #208-2025 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Le règlement vise à :

- Empêcher le déperissement des bâtiments;
- Protéger les bâtiments contre les intempéries;
- Préserver l'intégrité de leur structure;
- * Sur tous les bâtiments

Le projet de règlement #208-2025 est déposé.

2025-05-175 11.1.2 - Adoption du projet de règlement # 208-2025 concernant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 6 mai 2025;

Considérant que le projet de règlement a été déposé à la séance du 6 mai 2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le projet de règlement # 208-2025 concernant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments soit adopté.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

11.2 - Règlement # 209-2025 - Zonage - revêtement de toiture - définition de bâtiment et immeuble patrimonial

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser Mme Hanta Rasami directrice générale à faire le processus afin d'étudier les possibilités de modifications sures :

- L'ajout d'une liste de revêtement de toitures
- L'ajout de définition de bâtiment et d'immeuble patrimoniaux
- L'autorisation de l'usage des poids lourds dans la zone du concessionnaire auto (Résolution # 2025-04-131)
- L'autorisation ou non l'usage des conteneurs en bâtiments principaux ou en bâtiments accessoires
- Les autres modifications souhaitées

11.3 - Règlement # 210-2025 - Lotissement et Remembrement du terrain

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'autoriser Mme Hanta Rasami directrice générale à faire le processus afin d'étudier les possibilités de modifications sur l'autorisation de remembrement des terrains.

2025-05-176

11.4 - Demande de modifications de règlement adressée au service d'aménagement

Considérant les 2 projets de règlements de la municipalité 209-2025 et 210-2025;

Considérant la procédure officielle du service d'aménagement de la MRC de Bécancour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adresser une demande de modifications aux règlements d'urbanisme à la MRC de Bécancour afin qu'elle puisse demander la prise en charge du dossier par la firme La Boîte d'urbanisme.

12 - LOISIRS ET CULTURE

2025-05-177

12.1 - Vente de Garage

Considérant les demandes de citoyens concernant la tenue de ventes de garage dans la municipalité;

Considérant que le règlement de zonage #96-2012 autorise la tenue de ventes de garage au maximum deux fois entre le 1er mai et le 1er octobre;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la tenue d'une vente de garage pour toute la municipalité la fin de semaine du 17 et 18 mai prochain;

De référer les citoyens aux inspecteurs en bâtiment pour la tenue d'une vente de garage en dehors de ces dates, pour la délivrance d'un certificat d'autorisation au coût de 15 \$.

12.2 - Salle multifonctionnelle

2025-05-178

12.2.1 - Association de soccer les Seigneuries

Considérant la demande de location de la salle multifonctionnelle pour la réunion de parents et l'AGA organiser par l'association de soccer les Seigneuries;

Considérant que la réunion de parents aura lieu le 15 mai prochain;

Considérant que l'AGA aura lieu les 19 mai prochain;

Considérant que l'association de soccer les Seigneuries souhaite louer gratuitement la salle multifonctionnelle le 15 mai pour leur réunion de parents et le 19 mai pour l'AGA;

Considérant que la salle multifonctionnelle est disponible pour ces dates;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande de location gratuite de la salle multifonctionnelle le 15 mai pour la réunion de parents et l'AGA le 19 mai pour l'association de soccer les Seigneurs.

2025-05-179 12.2.2 - Certificat de paiement 13

Considérant l'octroi de réaménagement intérieur et extérieur de notre salle multifonctionnelle à la firme FM Construction;

Considérant que la firme « BGA ARCHITECTES », mandatée en architecture, recommande le certificat de paiement 13, au montant de 17 510.58 \$ taxes incluses à la firme FM CONSTRUCTION;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De payer le certificat de paiement 13 au montant de 17 510,58 \$, taxes incluses à la firme FM Construction pour les travaux de réaménagement intérieur et réfection extérieure de notre salle multifonctionnelle.

2025-05-180 12.2.3 - Ajustement suite aux problèmes de poutres et de colonnes

Considérant les travaux de réaménagement intérieur et extérieur de notre église;

Considérant que les problèmes de poutres et de colonnes constatés lors des travaux;

Considérant l'ajustement proposée par la firme FM CONSTRUCTION au montant de 141 874.88 \$ plus les taxes applicables;

Considérant les informations fournies et vérifiées par la firme BGA Architectes;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'ajustement proposée par la firme FM CONSTRUCTION au montant de 141 874.88 \$ plus les taxes applicables.

12.2.4 - Dossier JC7

Le conseil a pris connaissance de l'évolution du dossier de JC7 au projet de la salle multifonctionnelle :

- Lettre de mise en demeure
- Dossier en cours de vérification auprès des assurances
- Délai de prescription de 3 ans

2025-05-181 12.3 - Offre de services d'avocats - Entente pistes ski de fond

Considérant que diverses pistes de la municipalité passent par des terrains privés;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que l'assurance de la municipalité demande de faire une entente avec les propriétaires de ces terrains afin de pouvoir couvrir les assurances en responsabilité civile;

Considérant l'offre de services de la firme Morency Société d'avocats s.e.n.c.r.l au montant de 235\$/h plus taxes pour Me Le Pape et de 230\$/h plus taxes pour Me Catellier-Boulianne;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de la firme Morency Société d'avocats s.e.n.c.r.l au montant de 235\$/h plus taxes pour Me Le Pape et de 230\$/h plus taxes pour Me Catellier-Boulianne.

2025-05-182

12.4 - Demande de participation financière La Clef de la Galerie

Considérant la demande de l'organisme La Clef de la Galerie afin de permettre l'accessibilité de nos citoyens à leurs activités (samedi sensation et activité estivale) à un coût réduit de 10%, et ce, avec une participation financière de la municipalité au montant de 1 500\$;

Considérant le projet de la municipalité de construire une garderie, un bureau municipal et une bibliothèque au 1045 Route Marie-Victorin;

Considérant le service de halte-garderie offert par l'organisme PAIS sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR : ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De ne pas participer au projet de l'organisme La Clef de la Galerie.

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

- Aqueduc st-Joseph
- Côte du quai /Plage
- Dossier de la Fabrique
- Affichages Commerces/Détour MTMD

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires :

- Ordre du jour
- Aqueduc - rang st-joseph
- Égouts au Rang Saint-Charles
- Autorisation minimaison/Bigénérationnelle



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Stationnements de la plage
- Détour /Travaux au pont Ruisseau Charland
- Aqueduc au Rang Saint-Charles
- Municipalisation
- Signe ostentatoire

2025-05-183

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 21h15.

Hanta Rasami
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril
Maire

Je, Christian Baril, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Christian Baril
Maire